Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 060-216004051-20261028-DEL2026_65-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON DE NOGENT SUR OISE

Séance du 28 octobre 2026

Nombre de membres

En exercice	Quorum	Présents	Votants
19	10	14	18

Date de la convocation
22 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation
23 octobre 2026
Numéro de la présente délibération
DEL2026_65

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Monchy Saint-Eloi

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Romain DECORDE, Maire.

Etaient présents : M. Romain DECORDE, Mme Élisabeth FREITAS, M. Gilles TARDIF, Mme Dalila LARBI, M. Hervé LEGROS, M. Maxime TESTART, M. André GHERARDI, Jean-Luc BIONNE, Mme Samira DARDIKH, Mme Aurore LEONE, Mme Chloé PLESSIER, Mme Martine DUBUISSON, Mme Justine FELIX, M. Aloïs CLAVIER

Etaient absents :
M. Daniel FRANCOIS (pouvoir donné à M. Gilles TARDIF), Mme Florence GUERLESQUIN (pouvoir donné à Mme Dalila LARBI), M. David PARENT (pouvoir donné à M. Romain DECORDE), M. Alain BOUCHER (pouvoir donné à Mme Justine FELIX), Mme Erine BOSINO

Mme Aurore LEONE est élue secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil régional des Hauts de France

Considérant que le Conseil régional des Hauts de France consacre chaque année des crédits spécifiques dédiés à l'aide aux communes pour financer de nombreux projets,

Considérant que l'un de ses dispositifs est l'aide à la restauration du patrimoine non protégé,

Considérant que ce dispositif permet d'accompagner les projets de restauration, de préservation et de valorisation du patrimoine non protégé de son territoire,

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation de l'église (13, rue de la République) est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil régional des hauts de France au titre de la restauration du patrimoine non protégé,

Mise en ligne le : 13/11/2026 16:21 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Romain DECORDE Maire
https://www.intramuros.org/monchy-saint-eloi/documents_administratifs/87288

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 060-216004051-20261028-DEL2026_65-DE

Le plan de financement de ces opérations serait le suivant :

Travaux envisagés	Montant HT	Montant TTC	Taux de subvention	Subvention possible
Rénovation de l'église	458 401,58€	550 081,90€	30% plafonnée à 100 000€ ou 150 000€ HT	30 000€ ou 45 000€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

contre	abstentions	pour	Votants
0	4	14	18

- APPROUVE le projet de la rénovation de l'église (13, rue de la république),

- ADOPTE le plan de financement exposé ci-dessus,

- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil régional des Hauts de France

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
à Monchy Saint-Eloi, le 29 octobre 2026

La secrétaire de séance

Aurore LEONE



Le maire

Romain DECORDE



Mise en ligne le : 13/11/2026 16:21 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Romain DECORDE Maire
https://www.intramuros.org/monchy-saint-eloi/documents_administratifs/87288